

MILLENAIRE / 1025  
**CAEN**  
2025 / NORMANDIE

Communiqué  
de presse

## LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS ASSOCIATIF POUR LE MILLENAIRE

Un appel à projets lancé ce lundi 25 septembre permet aux associations caennaises de prendre part à la programmation du Millénaire de Caen.

Les habitants de Caen, à travers les structures associatives, sont conviés à participer à la programmation du Millénaire en proposant des projets. Sous la forme d'événements, d'activités artistiques, culturelles et sportives, d'expositions, ou autres, toutes activités mettant en lumière les talents, le dynamisme, la diversité et la richesse de notre territoire en lien avec l'esprit des célébrations du Millénaire sont attendues.

Les projets des associations viendront compléter les projets emblématiques portés par différents acteurs du monde culturel et du monde scientifique et mettront en lumière la créativité et l'effervescence de Caen.

Cet appel à projets a pour objectif de :

- Mettre en avant la diversité et le dynamisme de la ville et de son territoire,
- Fédérer les talents et les idées à travers les projets présentés par les organisations représentant la vie de la cité : associations, compagnies artistiques, clubs sportifs, commerçants...
- Créer des projets dans un esprit collectif et respectueux des principes civiques, de l'environnement et de l'inclusion de tous les publics.

### Les conditions de participation

L'appel à projets est ouvert aux associations implantées à Caen et développant des actions pour les Caennais.

Six thématiques de labellisation ont été définies par le GIP Millénaire :

1. La diversité et la richesse des habitants de Caen : mise en valeur des influences extérieures

qui ont façonné la population caennaise au fil des siècles, depuis les Vikings, ainsi que l'ouverture actuelle de la ville à l'international, notamment vers les pays d'Europe du Nord.

2. L'histoire de Caen : fait historique, personnalité, lieu emblématique.
3. Les patrimoines : architecture, urbanisme, pierre de Caen, gastronomie, biodiversité...
4. L'art et la science.
5. L'eau : L'Orne, le canal, le maritime et le nautisme.
6. La nature en ville pour l'avenir.

Trois catégories de budget pourront être allouées aux projets afin d'investir sur l'avenir de la ville : jusqu'à 3 000 € TTC ; de 3 001 € à 25 000 € TTC et au-delà 25 000 € TTC

Les documents (formulaire de candidature, règlement de candidature, guide du participant et bilan de clôture) sont disponibles [ici](#). Les dossiers de candidature sont à transmettre au plus tard le 17 décembre 2023 à minuit par mail : [projets.millenaire@caen.fr](mailto:projets.millenaire@caen.fr)

### Le Millénaire de Caen 2025

En 2025, Caen fêtera son millénaire autour d'un programme riche et fédérateur, qui mettra en valeur ses singularités, suscitera la fierté de ses habitants tout en étant un levier d'attractivité du territoire.

Le Millénaire de Caen a vocation, en croisant les domaines (culture, art & science, recherche, économie, etc.) à placer le territoire sous le feu des projecteurs. L'objectif est de mettre en lumière les qualités de la ville et d'investir pour préparer son avenir.

Le Millénaire de Caen est piloté par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont les membres sont : la Ville de Caen, le Département du Calvados, la Région Normandie, La Communauté urbaine Caen la mer, La CCI Caen-Normandie et l'Université Caen-Normandie.

#### Contact presse

Sophie de Floris  
02 31 30 45 03 - 07 89 28 38 29 - [s.defloris@caen.fr](mailto:s.defloris@caen.fr)